L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI, 30 JUILLET 1880.

LA MÉTROPOLE,

Compagnie d'Assurance de Paris, France.

Le placement du capital et de l'excédant de cette Compagnie se fait entièrement en BONS DES ETATS-UNIS, EN OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS, et en obligations de chemins de fer garanties par le gouvernement français.

Capital payé intégralement	$1,000,000
Actif en argent le 31 déc. 1879	1,149,810 14
Avec la garantie additionnelle au profit des porteurs de polices, de la responsabilité des actionnaires	3,000,000

A commencé ses opérations aux Etats-Unis le 11 novembre 1879.

Exposé de la succursale des ETATS-UNIS,

Le 31 décembre 1879.

ACTIF.

Bons 4 ojo des Etats-Unis déposés entre les mains du Trésorier d'Etat du Mass	$206,000 00
Dû pour intérêts (Argent entre les mains du Trésorier d'Etat)	2,000 00
Argent déposé en Banque	19,219 15
Argent au bureau	65 59
Primes non payées	25,906 55
Total	$253,191 29

PASSIF.

Pertes non payées en cours de règlement	$5,5?0 00
Réserve pour réassurance	20,889 59
Dû pour commissions et toutes autres obligations	6,865 23
Surplus net aux Etats-Unis, en sus de toutes obligations	219,861 47
	$253,191 29

Nous sommes prêts à émettre des polices d'assurance de la compagnie ci-dessus aux conditions les plus avantageuses. Nous livrons des polices sur maisons pour 3 et 5 ans à 2 et 3 taux annuels.

PHELON & RANDALL, agents, 47 rue Carondelet, Nlle-Orléans.

4 juillet—1 m.

COMPAGNIE D'ASSURANCE —DU— CROISSANT,

(CRESCENT INSURANCE CO.,)

67 et 69, Rue du Camp, NOUVELLE-ORLÉANS.

Organisée en 1849—Réorganisée en 1880,

CAPITAL EN ARGENT... $400,000

Sollicite des **Risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.**

W. R. LYMAN .... Président.
S. B. NEWMAN .... Vice-Président.
CHAS. E. RICE .... Secrétaire.

Directeurs:

Samuel B. Newman,	Samuel H. Kennedy,
Thomas A. Adams,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	Edward J. Gay,
S. Hernsheim,	Alf. Moulton,
Geo. W. Sentell,	Wm. B. Conger,
P. E. Mortimer,	John M. Parker,
Reuben G. Bush,	George Martin,
Edward Nalle,	Harry L. Flash,
W. W. Swain,	J. J. Reiss,
A. H. Sieward,	Lucien Delèry,
U. Marinoni,	Louis Prados,
Charles H. Dolsen,	Charles Newman,
B. P. Grigsby,	S. C. Conlon,
Wm. A. Phelps,	John Calder,
Ferd. Marks,	Wm. E. Lyman.
E. H. Adams,	27juin—1an V C

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nlle-Orléans.

Bureau: No 10 rue Carondelet.

Neuvième état Annuel.

CONFORMÉMENT à une prescription de sa Charte, la compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant le 30 juin 1880.		
Risques d'incendie	$56,611 20	
Risques de rivière	13,127 73	
Risques de marine	6,590 96	
		76,329 89
Moins les primes non expirées	$18,455 86	
Moins les primes remboursées et cancelées	2,501 51	
		20,957 37
Primes nettes reçues		$55,372 52
Ajoutez les primes non expirées 1879		16,532 37
		$71,904 89
Pertes, etc, payées durant la même période—		
Risques d'incendie	$19,729 50	
Risques de rivière	2,457 44	
Risques de marine	1,712 84	
Réductions	10,184 46	
Ré-assurances	3,691 98	
Taxes	1,230 22	
Loyer	1,200 00	
Impressions et annonces	292 60	
Bureau des Réassureurs (Board of Underwriters)	1,645 30	
Dépenses, etc., moins l'intérêt	4,899 24	
		$47,043 58
Profits nets		$24,861 31

La compagnie possède l'actif suivant:

Primes en voie de perception	$9,630 56
Actions de Banques et autres (taux du marché)	60,099 91
Propriété immobilière	19,189 20
Billets garantis par des sécurités	6,479 68
Billets garantis par hypothèques	10,558 91
Billets à recevoir à de courtes échéances	6,014 98
Meubles de bureau et installations	1,176 43
Argent comptant en caisse	24,119 94
Total de l'actif	$137,269 61

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte prise des livres de la compagnie.

ERNEST PRAGST, Président.
JNO. WILSON, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Signé sous serment, devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 7me jour de juillet 1880.
JOHN BENDERNAGEL, notaire.

Nouvelle-Orléans, 6 juillet 1880.

A une réunion du Conseil des Directeurs tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité des voix, de déclarer un dividende de DIX pour cent sur le fonds-capital de la compagnie, payable sur DEMANDE; et un dividende additionnel de CINQ pour cent aux assureurs sur leurs primes de participation en outre de l'escompte de QUINZE pour cent déjà reçu par les dits assureurs sur les primes brutes, payable à partir du 2me jour d'août 1880.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Directeurs.

Jno. Wilson,	M. Mallinger,
E. Pragst,	A. Walz,
M. Popovich,	F. Aufmkolk,
B. Saloy,	Wm. Fagan,
M. Abascal,	H. Schroeder,
D. Hughes,	J. Sambola,
A. D. Finley,	A. Haber,
Theo. L. Sagg,	S. M. Miller,
Geo. Auer,	Geo. Ellis,
F. Sancho,	J. H. Menge,
P. Thormaehlen,	M. Mann,
P. M. Sarrazin,	A. Xiques.
M. Seibel	9 juil—1mois

1864 - - Etablissement - - 1864
D. MORIARTY,

Nos 249, 251, 253, 255 et 257 rue Poydras.

VIENT d'arriver.—Un fort lot de VINS Californie, rouges et blancs, à l'ancien prix de ... le gallon. 10 mars—1an

EOE QUEYROUZE. OSCAR BOIS

QUEYROUZE & BOIS

MARCHANDS EN GROS DE **GROCERIES, VINS, LIQUEURS** —ET— **Toutes sortes de Produits de l'Ouest,** AUX MAGASINS BLEUS, **Coin Vieille-Levée et Bienville,** 8 juil 80—1an Nlle-Orléans.

ANT. CARRIERE, O. CARRIERE
E. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires, No. 3½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

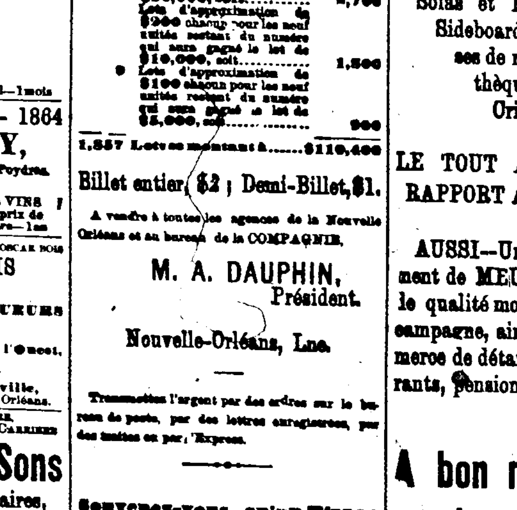

LE CLICHE CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VERITABLE ET CELEBRE PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

Préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIERES MAISONS de groceries et liqueurs se vendent à la Nlle-Orléans.

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE —POUR— UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans Lne.,

Mardi, 10 AOUT 1880.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE H.

GROS LOT: $30,000.

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

DANS LA MATINÉE DU

MARDI, 10 AOUT 1880.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots d	1,000,	5,000
20 Lots d	500,	10,000
100 Lots d	100,	10,000
200 Lots de	50,	10,000
500 Lots de	20,	10,000
1,000 Lots de	10,	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE.

M. A. DAUPHIN, Président.

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage de $2 du MARDI, 10 AOUT 1880, TOUS LES LOTS —SONT— PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN, PRÉSIDENT,

Nouvelle-Orléans, Lne

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

N. B.—Cette compagnie n'a pas d'agents dans les Possessions Britanniques, et les personnes prétendant l'être et sollicitant des ordres au moyen de circulaires ou autres sont des imposteurs.

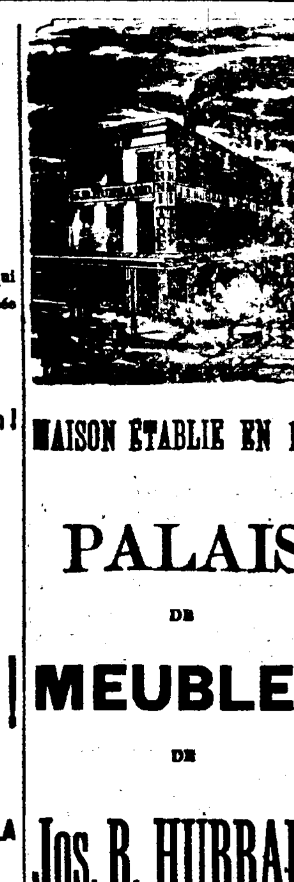

MAISON ÉTABLIE EN 1840

PALAIS DE MEUBLES DE Jos. B. HUBBARD

A L'ENSEIGNE DE

L'AIGLE D'OR

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

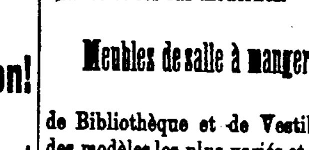

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de coteline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.

Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.

Meubles de chambre à coucher en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les lus modernes.

Meubles de salle à manger, de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se repliant.

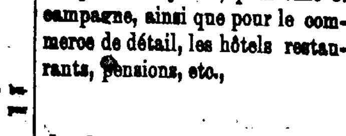

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits Crins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et le qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels restaurants, pensions, etc.,

A bon marché pour du comptant.

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!

Emballage et livraison gratis.

Jos. B. Hubbard
122 SOUTH RAMPART,

Coin Perdido, et

84. 86, 88, 90 & 92 RUE PERDIDO

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

J. B. Camors & Co. vs Charles Hammer.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 11,0?1—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, MARDI 3 août 1880, à 10 heures du matin de la propriété ci-après désignée, savoir:

Une charrette à pain, maintenant à mon entrepôt Nos 23 et 25 rue Orléans, entre cell s Royale e Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
23 juillet—23,30—août 3

Veuve Gilbert Vance vs. George W. Harden.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 26,392. En vertu d'un ordre de vente daté du 27 juillet 1880, à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désigné, MARDI, le 10 août 1880, à 10 heures du matin, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Tout le contenu du magasin No 23 de la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, consistant en un grand assortiment choisi de marchandises de modes, etc., conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29 juil—29—août 3,10

Isidore Newman vs. Jacob Dreyfus

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans,—No 11,120.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 10 août 1880 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, à l'encoignure ouest de l'îlet borné par les rues Vieille Levée, Chartres, St-Louis et Toulouse, et désigné comme lot No 80, sur un plan dressé par A. Thompson architecte, et déposé à l'étude de Henri Paul Caire, anciennement notaire en cette ville, comme plan No 15, dans son livre de plan No 6. Le dit lot ayant (au pied américain) à peu près seize pieds huit pouces de face à la rue Vieille Levée, sur une profondeur et face à la rue Toulouse d'à peu près soixante quatre pieds neuf pouces entre lignes égales et parallèles. Ayant l'usage en commun d'une allée de cinq pieds de largeur avec les autres lots. Etant la même propriété achetée par le défendeur de J. C. de Pontalba, par acte passé par devant le dit Caire notaire, en date du 15 mai 1855.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8 juillet 8,15,22,29—août 5,10.

J. Numa Lafargue vs. Emile G. Marmiche, et sa femme.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,899.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 10 août 1880, à midi, de la propriété ci dessous décrite, à savoir:

Trois morceaux de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Gravier, Perdido, Dryades, anciennement Philippa, et Rempart, désignés par les numéros 8, 9 et 10 sur un plan annexé à un acte de vente passé pardevant S. Magner, notaire, et mesurant comme suit. Lot No 8 vingt trois pieds six pouces de face à la rue Gravier, sur quatre-vingt dix-neuf pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur et de façade à la rue Dryades et vingt sept pieds de large sur l'arrière ligne. Le lot No 9, vingt-trois pieds six pouces de face à la rue Gravier, cent un pieds huit pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne du No 8, cent trois pieds trois pouces et deux lignes sur la ligne du lot No 10 et vingt sept pieds de large sur l'arrière ligne.

Lot No 10 mesurant vingt trois pieds six pouces de face à la rue Gravier, sur cent trois pieds trois pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du lot No 9, cent quatre pieds onze pouces et six lignes sur l'autre ligne, et vingt sept pieds de largeur sur l'arrière ligne, avec la servitude d'une allée commune de quatre pieds de large derrière les dits lots et s'ouvrant rue Dryades; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dits lots, sans exception.

Acquis par les défendeurs par achat du plaignant comme suit:

1° Par un acte passé pardevant Eusèbe Bedieu et associé, notaires à Bordeaux, France, le 20 août 1866, annexé à un acte de dépôt etc., passé pardevant S. Magner, anciennement notaire à la Nouvelle-Orléans, daté du 5 octobre 1866.

2° Par un acte passé pardevant Selim Magner, anciennement notaire en cette ville, le 16 février 1867.

Saisi dans l'affaire ci-dessus et devant être vendu en bloc.

Termes et conditions. Au comptant un montant suffisant pour payer la réclamation du plaignant, c'est à dire quatre mille francs ou l'équivalent en monnaie courante des Etats-Unis, à savoir, sept cent soixante seize piastres et soixante-dix sous ($776 70), les frais et charges de l'affaire ci-dessus, comprenant les taxes d'Etat et de ville dues sur la propriété.

2° Et la balance du montant de l'adjudication devra être payée le 16 février 1887 avec intérêt au taux de 8 0/0 par an payable trimestriellement d'avance en monnaie française, à partir du 16me jour d'août 1880 inclusivement.

La dite balance du montant de l'adjudication et l'intérêt étant et devant rester garantie par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété, l'acquéreur devra assumer les obligations et responsabilités des deux différents actes d'achat ci-dessus mentionnés, ainsi que celles d'un acte de renouvellement passé pardevant les dits notaires Bedieu et associé, à Bordeaux, France, le 25 septembre 1871, etc. (des copies des dits actes enregistrés dans l'affaire ci-dessus).

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8juil—8 15 22 29 août 5 7

LES HERITIERS DE
J. LEVOIS

138 rue du Canal.

ANNONCENT respectueusement à leurs clients et au public que, dans le but de liquider certains intérêts dans la succession de feu J. LEVOIS, ils se sont décidés à sacrifier leur grand stock de

Marchandises sèches de Printemps et d'Eté.

IMPORTÉES PAR EUX.

A partir de LUNDI, 10 du courant, ils offriront leurs marchandises à des prix extrêmement réduits afin d'écouler rapidement leur assortiment. Ceux qui voudront des marchandises de choix à des prix raisonnables sont priés de venir examiner celles que nous avons en magasin.

9 mai—1an

FRA WRTS. H. ORTS

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. BONNET & Cie.,

Montres, bijouterie.

65 rue Royale, Entre Bienville et Conti Nlle-Orléans.

BIJOUTERIE ET MONTURE DE DIAMANTS.

DIAMANTS.

N. B.—Aucune sorte de bijouterie plaquée.
7 sept—1an DMerV

ROYAL LOAN OFFICE

Coin des rues Royale et Toulouse.

ARGENT prêté sur des valeurs collatérales, Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Bons, Pianos, etc.—Conditions libérales—Toutes transactions commerciales confiées au ROYAL LOAN OFFICE, recevront une prompte attention et seront strictement confidentielles.

9mai—1an LEONORA FASS.

Franklin Steam Sash and Blind Factory.

C. Malone, Propriétaire.

Au coin des rues Franklin et Clio.

FABRIQUE de Châssis et de Jalousies. Bois scié, passé au tour, etc. Tout travail exécuté de la manière la plus satisfaisante et aux plus bas prix possibles. Les cars du dépôt de Jackson passent devant la porte. Les ordres de la campagne sont exécutés avec promptitude.

4 mars—1an. DMerV

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Astoul Mme	Gotiané Louis
Bessy Charles	Guymet Joseph
Becker Vve Louis	Gardey Joseph
Barbiot Mr	Hiegel Mr et Mme
Barbiot Emile	Jacquin Charles Désiré
Biegel Joseph	Jouchaux Simon
Bouvard Mme Vve	Juven Eugène
Beaume Jean	Layaa Jean Pierre
Bellebon Louis	Lecheo Arthur
Boiselle Mme Vve	Larmen Mr et Mme Jean
Basset, les époux Agnély	Laborde Gabrielle
Bouches Emile Pierre George	Lallergne Vincent
	Lefèvre Désiré
Bégué Mr	Lecene Joseph
Barthassat Jean	Meunier Provensal Vtor.
Roger ou Boyer Augustin	Morisot Louis
Catonet Mme	Montblanc Hri. Léonard
Cronchet François	Mazure Louis
Chapin Gustave	Merta Vve Louis
Cosée Vve	Majastre Pierre
Camuzay (geôlier)	Oger René
Corvaisier Joseph	Pézé Adolphe
Courtiade Eugène	Parpont Ernest Michel
Dumas Mr et Mme Edouard	Peytet Jean
	Rocques Baptiste
Dufault Mme Vve	Rémond Julien
Dumas François E.	Renouard Emile
Ditté Jean Daniel	Riotte Charles Louis
Delacourt Gaston Frédéric Eugène	Sistac Jean
	Soullard Jean Baptiste
Duc Mme Vve	Stecklen Pierre
Emboulas Gérand	Souchet Marie Victoire
Formiga Mariette	Sougeon Gilles
Fenillasier Jn. Etienne	Tournier Joseph
Foutral J	Tabalier née Marceline Vincent
Fremaux Stéphanie	
Goetsch Léontine fme. Billard	Wolff Mme Henri

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des régistres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès. La Nouvelle-Orléans,

Le 16 Juillet 1880.
Le Gérant,
FRANCIS NAVONE.
17 juillet—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

John V. Moore vs Algernon S. Beck et als.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT JUDICIAIRE pour les Sixième et Septième Districts de la paroisse d'Orléans. No. 2114.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District Judiciaire pour les Sixième et Septième Districts municipaux de la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, SAMEDI le 28 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Un certain îlet de terre situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans le faubourg Hurstville, anciennement paroisse Jefferson, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, désigné par le numéro vingt deux sur un plan fait par B. Buisson, voyer, en date du 17 mars 1837, déposé en l'étude de E. Barnett, alors notaire en cette ville, borné par les rues Eléanor, Laurel et Live Oak et par la ligne de division de Bloomingdale et une façade de trois cents pieds sur la rue Eléanor, deux cent cinquante-six pieds de face à la rue Live Oak et deux cent quatre-vingts pieds quatre lignes de face à la rue Laurel.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28juillet—28—4,11,18,25,28août.

Louis Geltz vs. la succession de Pierre Claverie.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 11110—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 7 août 1880, à midi de la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bagatelle, Amour, St-Antoine et Bons-Enfants, mesurant vingt-huit pieds de face à la rue Bagatelle sur soixante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné d'un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à O. Borras, et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à M. Marigny. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans limite ni réserve, étant la même propriété acquise, par achat, par feu Pierre Claverie de Louis Garnier, par acte passé le 27 juin 1872, pardevant Onésiphore Drouet, notaire en cette ville.

2° Et un lot de terre situé dans le Faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 5, d'après un plan dressé le 9 avril 1832 par le voyer de la ville, et déposé en l'étude de Carlile Pollock, alors notaire en cette ville, le dit lot mesurant au pied américain cinquante trois pieds trois pouces et demi de face sur la rue Bagatelle, entre Amour et Bons-Enfants, sur cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans limite ni réserve. Etant la même propriété acquise, par achat, par feu Pierre Claverie de L. J. Grass et autres, par acte passé le 1er juillet 1872, pardevant Oscar Drouet, notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
7 juillet—7, 14, 21, 28, août 4, 7.

Emile Gardey vs Mme E. A. Jordan et son époux.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 45,838.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 31 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Carondelet, Poydras et Baronne, et mesurant (au pied anglais) soixante six pieds sept pouces de face à la rue Lafayette sur une profondeur de trente et un pieds onze pouces et cinq lignes sur le côté de la rue Baronne et vingt sept pieds neuf pouces sur la ligne du côté de la rue Carondelet et borné sur un côté par la propriété qui appartient ou qui a appartenu à J. Laurel, sur l'autre côté par la propriété qui appartient ou qui a appartenu à Samuel Liverpool, et dans le fond par la propriété qui appartient ou qui appartient à L. Milandon.

Etant la même propriété acquise par Mme E. A. Jordan, par achat d'Alexandre Aipoente par acte passé pardevant James Fahey, notaire, en date du 2 avril 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
30 juin—7,14,21,28,31 juil

S. Guinault pour l'usage etc. vs Jules Boisson et als.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 10,5?1—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 31 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Deux lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Félicité, Camp, Ste Marie et Chestnut, désignés par les Nos 16 et 17. Le lot No 16 mesure 27 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Félicité, 132 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne de division du lot No 15, cent trente trois pieds trois pouces trois lignes sur la ligne du lot No 17, vingt deux pieds deux pouces et six lignes sur la ligne du fond qui fait face sur une allée de dix pieds de largeur, qui est en usage en commun avec les deux lots qui font face à la rue Félicité, et le lot No 17 mesure 27 pieds deux pouces cinq lignes de face à la rue Félicité, cent trente trois pieds deux pouces une ligne sur le côté ou ligne de la rue Camp, cent trente-trois pieds trois pouces trois lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé qui le divise du lot No 16, vingt-trente trois pieds onze pouces six lignes de largeur dans le fond sur la susdite allée qui ouvre sur la rue Chestnut. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, qui consistent en une maison en bois, couverte en ardoise, un salon, salle à manger, deux chambres à coucher, galerie en face, sur les côtés et dans le fond, cuisine avec quatre chambres, et galerie en face, deux citernes, lieux d'aisance, cour en partie pavée, etc.

2° Un lot triangulaire situé dans le même Quatrième District, dans l'îlet borné par les rues Camp, Ste Marie, Nouveau Camp, mesurant à peu près trente trois pieds sur la base et vingt pieds huit pouces de hauteur.

3° Une portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, désignée par la lettre A de l'îlet No 332, borné par les rues Coliseum, Delachaise et Prytania et l'Avenue de la Louisiane. La dite portion de terre mesure soixante-cinq pieds de face à l'Avenue de la Louisiane et vingt quatre pieds sept pouces et demi de large dans le fond sur cent trente pieds de profondeur et façade à la rue Coliseum. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en bois à deux étages, couverte en ardoises, ayant trois chambres au rez-de-chaussée, galerie et cabinet, deux chambres, deux cabinets et galeries dans l'étage supérieur, citerne et lieux d'aisance.

4° Un morceau de terre attenant au susdit, désigné par la lettre B, mesurant soixante-cinq pieds de face à la rue Coliseé sur une profondeur de soixante-quatre pieds sept et un huitième pouces sur la ligne qui le divise du lot A, soixante quatre pieds cinq et trois quarts pouces sur la ligne qui le divise des lots C et D et soixante-cinq pieds de largeur sur la ligne du fond. Ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent comprenant une maison en bois, deux étages, chambres, cabinet et balcon, cuve, lieux d'aisance, etc.

5° Un lot de terre situé dans le même îlet, formant le coin des rues Delachaise et Coliseé, le dit lot désigné par la lettre C a trente-deux pieds de face à la première rue, cent-vingt cinq pieds de profondeur et de façade à la dernière rue à la même profondeur sur la ligne qui le divise du lot D décrit plus bas, et trente deux pieds deux et sept huitièmes pouces de largeur sur la ligne du fond qui le divise du lot B déjà décrit ci-dessus.

6° Un autre lot désigné par la lettre D contigu à celui ci-dessus décrit, mesurant trente deux pieds de face à la dite rue Delachaise; trente deux pieds deux et sept huitièmes pouces de largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 juin—30 juillet 7, 14, 21, 28, 31.

Pierre Gérome et Madame Claude Françoise Mélanie Vuillemot, épouse du dit Pierre Gérome vs. Dr Louis Charles Rondanes.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 45,869 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 21 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre et un magasin, cuisine en brique et autres améliorations construites sur le dit lot de terre, les droits, privilèges, servitudes, sans aucune exception ou réserve, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans et désigné par la lettre B, sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, le 15 décembre 1866, déposé voyer et annexé à un acte passé pardevant C. V. Foulon, notaire, le 22 décembre 1866, ayant un contrat hypothécaire du Dr Rondanes en faveur de Alphonse Jeanseline, sur le lot de terre, le magasin et la cuisine en briques désignés sur le plan par la lettre A et formant l'encoignure des rues Baronne et Girod, selon le dit plan et le dit lot de terre, magasin et cuisine désigné par la lettre B, mesure vingt-et-un pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Baronne, la même largeur sur la ligne du fond sur soixante pieds un pouce de profondeur sur chacun des côtés entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits de l'usage en commun avec les autres cinq lots de terre et magasins désignés sur le dit plan par la lettre A, C, D, E et F, d'une allée de trois pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Girod sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et six lignes selon le plan d'après lequel le dit lot de terre B, hypothèque est une portion des lots de terre contigus situé coin Baronne et Girod, désignés par les Nos 1 et 2, dans l'îlet borné par les dites rues et par les rues Lafayette et Dryades, sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer de la ville de la Nlle-Orléans, en date du 8 décembre 1858 et déposé à l'étude de Eusèbe Bouny, notaire en cette ville. Les dits deux lots Nos 1 et 2 étant contigus et faisant face à la dite rue Girod et le dit lot No 2 formant le coin des dites rues Girod et Baronne, d'après le dit plan de Louis H. Pilié, lesquels dits deux lots de terre Nos Un et Deux, dont le lot B forme une partie, ont été achetés par le défendeur dans cette affaire, de la ville de la Nlle-Orléans, à laquelle ville ils appartiennent comme le Maire de John McDonogh et comme il paraît plus entièrement de l'acte d'hypothèque du défendeur à A. Barbey, pardevant C. V. Foulon, notaire, le 7 avril 1867.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
21 juillet—21, 28, août 4, 11, 18, 21.

L. Reder & Co vs John Bangert

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 11141 — En vertu d'un ordre de vente, en date du 23 juillet 1880, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, MERCREDI, 4 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Le débit de café, étal No 55 du Marché Poydras, et les droits, privilèges titres et intérêts du défendeur, John Bangert au dit étal, au droit de l'occuper, de l'exploiter et à celui de le louer de la ville de la Nouvelle-Orléans, en conformité avec les lois et les ordonnances y relatives.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 juillet—24 31, 4 août

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

J. W. P. Morfield vs H. Burmeister.

TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No 26,390.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Troisième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 28 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Enghein, Amour, Port et Craps, désigné par le No 25 de l'îlet No 9, selon un plan dressé par L. H. Pillié, voyer, en date du 31 novembre 1844 et déposé en l'étude de Jules Mossy, notaire, et mesurant au pied américain vingt-neuf pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Enghein sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et 6 lignes.

2° Un certain lot de terre dans le même District et îlet et dessus mentionné, et désigné par le No 26 sur le plan ci dessus décrit, mesurant au pied américain vingt-neuf pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Enghein sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et six lignes, entre lignes parallèles.

3° Deux lots de terre situés dans le même district et dans l'îlet No 21, compris entre l'avenue Lafayette et les rues St Avid, Port et St Jean Baptiste, désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan dressé par C. Giroux et A. Castaing, en date du 18 juin 1853, déposé à l'étude de W J. Castell notaire, les dits lots mesurant comme suit: Le lot No 5 forme le coin des rues St Jean-Baptiste et de l'avenue Lafayette et mesure trente trois pieds neuf pouces de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et six lignes; le lot No 6 mesure trente trois pieds huit pouces et quatre lignes de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et six lignes entre lignes parallèles.

4° Deux lots de terre situés dans le même district dans l'îlet No 611, compris entre les rues Lafayette Avenue (ou Promenade), Girod Arts et St-Jean Baptiste, lesquels lots sont désignés par les Nos 1 et 4, sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, le 19 juillet 1866, étant la vente par Bertrand Saloy à W. Smith, d'après lequel plan les dits lots mesurent comme suit, à savoir:

Lot No. 1, mesure 24 pieds de face à l'Avenue Lafayette, cent seize pieds trois pouces et quatre lignes à la rue Girod, cent dix pieds sur la ligne qui le divise du lot No. 2, soixante et un pieds huit pouces et cinq lignes sur la ligne du fond allant dans une direction oblique, le dit lot étant la même propriété acquise par le défendeur Henry Burmeister par achat de B. Saloy, par acte pardevant A. Doriocourt, notaire, passé le 6 août 1866, le dit lot No. 4, mesure trente quatre pieds de face à l'Avenue Lafayette, sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations sur les dites propriétés et les droits, voies, privilèges, servitude et avantages qui y appartiennent, ou qui y en dépendent.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 3,10,17,24,28.

E. S. Moop vs William Himes et als.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 26,377.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI 14 août 1880, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. Charles, Prytanie, Première et Philippe, et désignés comme les lots Nos. un, deux et trois sur un plan No 13, en le bureau de H. B. Cenas, ci-devant notaire en cette ville. Les lots Nos 1 et 2 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds six pouces de face rue St. Charles, sur cent trente pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et le dit terrain formant l'angle des rues St Charles et Première et le terrain à mesure soixante pieds de face rue Première, sur cent quatre vingt-trois pieds quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—1° Une partie comptant suffisante pour payer la réclamation du demandeur, c'est à dire quinze cents piastres, en plus une somme de deux mille piastres, faisant trois mille cinq cents piastres, dues maintenant avec l'intérêt au taux de sept pour cent par an du 24 juin 1879 au 24 juin 1880, et au taux de huit pour cent par an jusqu'à parfait paiement, comprise les frais et taxes de la cause précitée et les taxes dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur devant assumer le paiement des deux billets, au montant de deux mille cent piastres, $2,500, et un autre pour mille piastres, $1,000, garantis par hypothèque sur la dite propriété en date du 24 juin 1879, et payable deux ans après cette date avec intérêt à sept pour cent par an depuis le date jusqu'à maturité et huit pour cent par an après jusqu'à parfait paiement, et aussi assumera les obligations de l'acte de vente et d'hypothèque et aussi la pénalité de cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès.

3° Le reste du prix d'adjudication (s'il en est) comptant.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
13 juil—13,20,27 août 3,10,14.

Joseph H. Oglesby et als receveurs vs Edmond ...

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,471—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI 31 juillet 1880 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion ou morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies privilèges qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-André, Prytania, Joséphine et Nayades, maintenant St-Charles, ... cinquante-cinq pieds et six lignes de face à la rue St-André, ... [illegible] ...

La dite propriété ... acquise par ... et désignée par le lot ... par acte passé pardevant Carlisle Pollock ... 1837.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
29 juin—29—juillet 6, 13, 20, 27, 31.

Dr A. W. Smythe vs Mme Ann Bevan et als héritiers de Geo. Bevan.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,117—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 14 août 1880, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ou portion de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, anciennement Apollo, Erato Baronne, anciennement Bacchus, et Thalie. Ledit terrain ou portion de terre mesure, au pied anglais, quarante-neuf pieds et deux pouces et deux tiers d'un pouce de face à la rue Carondelet sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante-trois pieds onze et un quart de pouce, le tout selon un plan annexé à un acte hypothécaire passé le 15 juillet 1874, pardevant Wm J Castell, notaire, ladite portion de terre étant composée de la totalité du lot désigné par le No 6 et d'une partie du lot adjacent No 7, de l'îlet No 85 sur un plan dressé par Benjamin Buisson, voyer en date du 23 avril 1841 et annexé à un acte de vente des syndics des créanciers de Frederic Frey & Cie à Ambrose C. Fulton, passé pardevant Jules Mossy notaire en cette ville en date du 1er mars 1844. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent, étant la propriété de feu George Bevan, en vertu d'un achat, fait des deux lots Nos six et sept de Richard Brenan, syndic de Solomon L. Levy, par acte passé pardevant H. B. Cenas, anciennement notaire en cette ville, en date du 3 juin 1844.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13juillet—13,20,27, août 3, 10 14.

Daniel R. Carroll vs. E. V. Fassman et als.

TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 26,195 — En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI 14 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain îlet de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Calliope, Euphrosine, Freret et Locust, et mesurant à peu près trois-cent un pieds sept pouces et trois lignes de face à chacune des dites rues Freret et Locust, sur à peu près deux cent cinquante-trois pieds deux pouces et quatre lignes de face à chacune des rues Calliope et Euphrosine, avec toutes les bâtisses et améliorations, machines, etc, qui s'y trouvent et connu comme la Presse Fassman.

Etant la même propriété qui a été achetée par E. V. Fassman et E. H. Farrar, défendeur dans cette affaire dans la proportion de quatre cinquièmes pour le premier et un cinquième pour le dernier de la succession de Henry Fassman selon le procès-verbal annexé à un acte passé pardevant C. T. Soniat, notaire, le 10 décembre 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—L'acquéreur devra assumer le paiement d'un billet garanti par hypothèque sur la propriété ci dessus décrite, tiré pour la somme de mille piastres par le défendeur E. V. Fassman et par lui endossé et daté à la Nouvelle Orléans, 1er mars 1879, payable à deux ans de date et portant intérêt au taux de huit pour cent par an du jour jusqu'à parfait paiement, et le reste comptant.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
13 jul—13,20,27—août 3,10,14.

Arthur Shiff vs. Eustace Surget.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,780 —En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI le 3 août 1880 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bassin, Bienville et Conti, et désignés par les Nos 7 et 8 sur un plan dressé par Jh. Pillé, en date du 11 mai 1819, et déposé en l'étude de Michel De Armas, alors notaire de cette ville, par acte en date du 16 juin 1819. Les dits deux lots mesurant chacun (au pied français) trente-et-un pieds de face à chacune des rues Remparts et Bassin sur une profondeur de cent vingt pieds.

2° Un autre lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même îlet, désigné par le No 11 sur le dit plan et mesure trente-deux pieds quatre pouces de face à chacune des rues Remparts et Bassin sur une profondeur de cent vingt pieds.

3° Un autre lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même îlet touchant au lot le dernier décrit et mesurant (au pied français) trente-trois pieds trois pouces plus ou moins de face à chacune des rues Remparts et Bassin sur une profondeur de cent vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 juillet—3,10,17,24,31—août 3

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE DE CONSTABLE.

S. S. Carlisle, avocat vs. John S. Twomey.

PREMIÈRE COUR DE JUGE DE PAIX pour la paroisse d'Orléans, No 624.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable W. J. McCall, juge de paix de la Première Cour pour la Paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique, devant l'entrepôt No 139 rue Julia, VENDREDI, 30 juillet 1880, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir tous les droits, titres et intérêts du défendeur, John S. Twomey, à un certain procès et jugement dans la Première Cour de Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans, et intitulé John S. Twomey vs. Joseph Krieger, comme constable de la 6me Cour de Juge de Paix, paroisse d'Orléans et Joseph Krieger, en sa capacité individuelle et ses sécurités, ses cautions officielles John Frey, John Snellang, Louis Fassel et Henri Bessemire in solido et le No 421 du dossier de la dite Première Cour de Juge de Paix. Le jugement ci-dessus mentionné étant pour le montant de cinquante dollars intérêts et frais de la Cour de Paix—le demandeur payant les frais des officiers.

Saisi dans l'affaire dont le titre et le numéro sont ci-dessus mentionnés.
Conditions—Comptant sur les lieux.
JOHN HURLEY, Constable.
20 juillet—20,24,30

M. O. Amos vs. M. Schlechting.

PREMIÈRE COUR DE JUSTICE pour la paroisse d'Orléans No 2090.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wm John McCall, Première Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, dans mon entrepôt No 139 rue Julia, SAMEDI, 7 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison et un lot de tapisserie, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
JOHN HURLEY, Constable.
27 juil—27—août 3 7

VENTES PAR LE SHERIF.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Veuve E. Desrayaux.

TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,305—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 31 juillet 1880, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Bienville, Rempart et Douane, désigné par le numéro quarante trois et mesurant cinquante neuf pieds sept pouces de face à la rue Bourgogne sur cent cinquante pieds de profondeur, mesure française selon un plan dressé le 25me jour de juillet 1810, par J Tanesse, voyer, dont une copie certifiée est déposée en l'étude de Michael de Armas, notaire en cette ville. Ensemble avec trois cent cinquante actions du fonds hypothécaire, maintenant réduites à trois cent vingt-huit actions y attachées.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—L'acquéreur fournira un billet-action pour la somme de deux mille cent piastres ($2100), payable le 1er juin 1881 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le reste comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le billet ainsi fourni devant être identifié avec l'acte hypothécaire et gage passé pardevant M. et Mme Desrayaux en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, le 27me jour de février 1855, pardevant Adolphe Boudousquié, anciennement notaire en cette ville et avec l'acte de vente du shérif dans cette affaire.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
29 juin—29 juil. 6 13 20 27 31

Succession de Françoise Rochecault épouse décédée de Jean Sabatier.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,855—En vertu d'un writ de fieri facias contre Jean Sabatier et en faveur de Marie Sabatier, épouse de L. Delavaux, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI 20 août 1880, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Trois lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 5, 6 et 7 dans l'îlet No 8, borné par les rues Bienville, Helena, Douane et le Chemin de la Métairie. Les dits lots mesurent, au pied américain, comme suit: le lot No 5 forme l'encoignure du Chemin de la Métairie et de la rue Bienville, 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de face au Chemin de la Métairie 125 pieds 4 pouces 3 lignes de profondeur et de face à la rue Bienville 147 pieds 7 pouces 5 lignes sur la ligne de division du lot No 6, ... le lot No 7 ... 30 pieds 1 pouce 2 lignes de face au Chemin de la Métairie ... sur ... pieds ... pouces ... lignes de largeur dans le fond, ... ensemble avec toutes les bâtisses ... acquis par ... de A. E. Bienvenu, anciennement notaire en cette ville, en date du 27 décembre 1859.

2° Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans la continuation du faubourg Jackson en cette paroisse, dans l'îlet No 9 et désignés par les Nos 2, 3 et 4, sur un plan fait par L. Surgi, le 12 février 1837, et mesurant ensemble 135 pieds 2 pouces de face au chemin de la Métairie, 100 pieds de face à la rue Virginie sur une profondeur ... Les dits lots ont été achetés par J. Sabatier de F. Robert, par un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, anciennement notaire, le 18 novembre 1865.

3° Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui y trouvent situés dans le faubourg Jackson dans cette paroisse dans l'îlet No 7 borné par les rues Antoine, Bienville, Helena et Douane, désignés par les Nos. 11 et 12, sur un plan fait par L. Surgi le 12 février 1837 et déposé en l'étude de J. Cuvillier, notaire, le 22 février 1837. Les dits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Héléna sur les profondeurs suivantes: Le lot No 11, 265 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne plus près de la rue Douane et 247 pieds 6 pouces sur la ligne de division du lot No 12, et le lot No 12 mesurant 247 pieds 6 pouces sur la ligne de division du lot No. 11, et à 226 pieds 6 pouces sur la ligne opposée. Etant la même propriété acquise par achat par J. Sabatier de la Veuve C. Mandian, par acte pardevant A. E. Bienvenu, notaire, le 14 nov. 1866.

Le dit J. Sabatier ayant, en outre, acquis tous les droits, titres et intérêts à la propriété ci-dessus décrite de sa défunte épouse Françoise Rochecault, en vertu des procédures du conseil de famille tenu, devant A. E. Bienvenu, notaire, le 26 avril 1869, confirmé par décret et jugement, à cet effet, de la Deuxième Cour de District le 9 juin 1880, dans les procédures à la mort de la dite Françoise Rochecault, No 32,555 de la Deuxième Cour de District.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
20 juil—20,27—3,10,17,20 août.

Stephen C. Russell vs ses créanciers

ETAT DE LA LOUISIANE.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 26,381.—Avis est par le présent donné à toutes les parties intéressées qu'une réunion des créanciers de Stephen C. Russell le pétitionnaire ici, aura lieu LUNDI, le neuvième jour du mois d'Août 1880, à 10 heures du matin, pardevant John Bendernagel, notaire, en cette ville, dans le but d'élire un syndic, et d'autres buts semblables prévus par la loi, et que en attendant, toutes les procédures contre la personne et la propriété du dit Stephen C. Russell sont suspendues.

Par ordre de la Cour,
BENJAMIN ARMBUSTER, Greffier.
29 juillet—29, 3 et 7 août

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Frederick Wetter.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,143—Attendu que Frederick G. Wetter, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur à la succession de feu Frederick Wetter, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
30juil—30—4,8 août.

Succession de Charles Aaron.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,083 —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
21 juillet—21,25,30 juillet.

Succession de Andrew Mansion.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,627.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Hélène Mansion, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
25 juillet—25, 29, août 3

Succession de Joaquin Viosca Sr.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,138—Attendu que Joaquin Viosca Jr a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur testamentaire datif à la succession de feu Joaquin Viosca Sr., décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
29 juil—3, 7 août

Succession de Edward H. Wilson.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 41,994 — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par l'exécutrice et l'exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
22juil—22,27,31.

Succession de N. A. De Lerno.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,008. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme R. V. De Lerno, tutrice administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
27 juillet 27 31 août 6

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

460 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

PAR H. STERN & CO. — Encanteurs. Il sera vendu Vendredi, 30 juillet 1880, à 11 heures du matin à leur nouvelle salle d'encan No 25 rue de Chartres—

460 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un bel assortiment.

Conditions à la vente. 30juil

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriété améliorée dans le Second District.

Rue Roman, entre celles Bienville et Douane.

Octave Delarue et al vs. Susanne Merante Royere, Veuve Arnousse, No. 11,067.

Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur. Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 31 juillet 1880, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu et conformément à un jugement rendu le 16 juin 1880, et signé le 21 juin 1880, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Roman, Prieur et Bienville, désigné comme le lot No 2 de l'îlet No 62, sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, le 17ème jour de février 1819, déposé en l'étude de J. R. Beard, anciennement notaire, et mesurant au pied américain 25 pieds de face à la rue Roman, sur 148 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions. La moitié comptant et le reste à un crédit de un an, en billet de l'acquéreur garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, le dit billet portant intérêt aux taux de 8 0/0 par an du jour de la vente, et l'acte de vente de ladite propriété devant contenir la clause de 10 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de procès sur ledit billet et toutes les autres clauses habituelles de l'assurance, etc.

Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant F. D. Seghers, notaire, aux frais des acquéreurs.
27 juin—27—juil.3,10,17,24,31.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un lot de terre de valeur sur la rue Bourgogne entre celles St-Louis et Conti.

Succession d'Amédée Fleury Paris—No 42,015.

Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR B. ONORATO, encanteur, bureau No 45 de la rue Royale, SAMEDI, 28 août 1880, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane, en vertu d'un décret de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans en date du 21 juillet 1880, la propriété suivante:

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, St Louis, Conti et Dauphine, mesurant 29 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 129 pieds entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Une moitié de la dite propriété appartenant au dit décédé, l'autre moitié aux héritiers de F. Guignard, qui consentent à la vente.

Conditions—Comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire aux frais de l'acquéreur.
24 juillet—24 31 août 7, 14, 21 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur rue Robertson, entre celles Ursulines et Chemin du Bayou.

Succession de Rosette Grammont, Veuve de Joseph Gravier—No 42,066.

Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 28 août 1880 à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, par ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 21 juillet 1880, la propriété ci-dessous décrite à savoir:

La moitié d'un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Ursulines, Chemin du Bayou et Claiborne, la dite moitié du lot mesurant, au pied français, 16 pieds 6 pouces de face à la rue Robertson, sur une profondeur de 121 pieds 6 pouces sur la ligne du côté des Ursulines et l'autre moitié du dit lot de terre, est 6 pieds de face, 115 pieds sur l'autre ligne sur le Chemin du Bayou, la ligne du fond mesurant à peu près 25 pieds 10 pouces 6 lignes. Ensemble avec la moitié de la maison No 257 rue Robertson et autres améliorations appartenant à la dite moitié de terre.

Conditions. Comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant Octave De Armas, notaire, aux frais des acquéreurs.
24juillet—24 31 août 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Sixième District.

Succession de Francis Leidenheimer, No 41,989.
—Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI 14 août 1880 à midi, seront vendues à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un décret de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District, pour la Paroisse d'Orléans en date du 7 juillet 1880, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la susdite succession—

1. Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent situés dans le sixième district de cette ville, désignés par les Nos Un et Deux de l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas ou Levée Water, Cadiz et Jena, sur le plan dressé par Braun, assistant voyer de la ville, daté du 2 septembre 1870 les dits terrains sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 30 pieds de face rue Tchoupitoulas, sur 95 pieds 6 pouces de profondeur.

2° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans le carré No Quatre borné par les rues Levée, Jersey, Valence et Bordeaux, désignés par les Nos Un et Deux, les dits terrains mesurent chacun 30 pieds de face rue Levée, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles. Le terrain No Un forme l'angle des rues Levée et Valence.

Aussi—Tous les meubles appartenant à cette succession, contenus dans la maison No 1529 rue Tchoupitoulas.

Conditions—Comptant sur les lieux.
Actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.
10 juillet—10, 17, 24, 31, août 7, 14.

Propriété de valeur sur la rue Water, entre celles Troisième et Quatrième.

Mme F. Verges vs. Samuel Knecht et als. No 45,698.

Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans

Affaire pour effectuer un partage.

PAR B. ONORATO, Encanteur.—Bureau et Salle d'encan 45 rue Royale—SAMEDI, 7 août 1880, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement rendu par l'honorable W. T. Houston juge de la Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 et signé le 30 avril 1880, et d'un ordre de la dite cour homologuant l'assemblée de famille dans l'affaire ci-dessus, signé le 22 juin 1880, et aussi d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, homologuant l'assemblée de famille, signé en date du 18 juin 1880, dans l'affaire de la succession de John Bartchy No 41,169 du dossier de la dite cour de la propriété ci dessous décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Livaudais dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Quatrième, Water et Tchoupitoulas, désigné par les Nos 4, 5 et 6, et mesurant comme suit, savoir: le lot No 4 mesure 25 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Water, 25 pieds 10 pouces 6 1/2 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 80 pieds 7 pouces et 2 lignes sur le côté du lot No 3 et de 90 pieds 5 lignes sur le côté du lot No 5. Le lot No 5 mesure 25 pieds 9 pouces et 8 lignes de face à la rue Water, 25 pieds 10 pouces et 6 1/2 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 90 pieds 5 lignes sur le côté du lot No 4 et 90 pieds 6 pouces sur le côté du lot No 6.

Le lot No 6 mesure 25 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Water, 25 pieds 10 pouces 6 1/2 lignes de largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 90 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No 5 et 90 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur sur le côté du lot No 7.

Conditions—Une moitié comptant et la balance à un crédit de un et deux ans pour billets garantis par hypothèque, portant 8 0/0 d'intérêt l'an du jour de la vente à parfait paiement, la bâtisse devra être assurée et la police transférée et en cas de procès l'acquéreur devra payer 8 0/0 honoraires d'avocat sur le montant réclamé. L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication toutes taxes payables en 1880.

Acte de vente pardevant W. H. Seymour, not aux frais des acquéreurs.
3 juil—3,10,17,24,31 7 août

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur formant le coin des rues Patterson et Séguin, à Alger.

Succession de John Mahony.

No. 42,063 Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureaux coin Chartres et Conti, JEUDI, 26 août 1880, à midi, il sera vendu à l'encan au Barrette Ferry Exchange Coffee House, au coin des rues Villeré et Bouny, (Alger) en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans en date du 21 Juillet 1880, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans le faubourg Duverge dans le Cinquième District de cette ville, désignés comme les lots Nos un et deux de l'îlet borné par les rues Villeré, Bartholomew, Patterson et Séguin. Le lot No. un, formant le coin des rues Patterson et Séguin, mesure 31 pieds 1 pouce 9 lignes de face à la rue Patterson, sur une profondeur et façade à la rue Séguin de 109 pieds 8 pouces et 108 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No. 2, et 31 pieds 1 pouce 9 lignes de face à la rue Patterson, 108 pieds 10 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No. 1, et 108 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur sur l'autre côté et 31 pieds 1 pouce 6 lignes dans le fond, le tout plus ou moins.

Conditions—La moitié comptant, le reste à un an de crédit pour billet garanti par hypothèque portant huit pour cent d'intérêt du jour jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de poursuite judiciaire sur le montant réclamé.

Acte de vente pardevant W. H. Seymour, notaire aux frais des acquéreurs.
25juil.26—août 12,19,26.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

POUR opérer un partage, tout le contenu de l'établissement No — rue Bourbon entre Toulouse et St Pierre, comprenant un assortiment de vitres de différentes grandeurs et couleurs, cadres, gravures, outils, comptoirs vitrières, etc.

Il sera vendu, SAMEDI, le 31 juillet, à 11 heures A. M., au susdit endroit, tout le fonds, etc.

30juil—2t ALBERT PAUL, Encanteur.

PAR NASH & HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District, A l'encoignure des rues France et Dauphine. Succession de George Zimmerer, décédé. Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—Dossier No 42,097.

PAR NASH & HODGSON.—W. I. HODGSON, encanteur, Bureau No 13 rue Carondelet — LUNDI, 23 août 1880, à midi, à la Bourse St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, en cette ville, en vertu et conformément à un décret de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 21 juillet 1880, Dossier No 42,097 pour le compte de la succession de George Zimmerer, décédé, il sera vendu—

UN LOT DE TERRE DE VALEUR ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, France, Bourgogne et Lesseps et désigné comme lot No 2, sur un plan dressé par L. Reizenstein, voyer, en date du 27 novembre 1872 et déposé en l'étude de A. Hero Jr., notaire comme plan No 36. Ledit lot forme l'encoignure des rues France et Dauphine, et mesure 27 pieds 4 pouces de face à la rue France sur une profondeur et façade à la rue Dauphine de 138 pieds 10 pouces le tout plus ou moins entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage en bois occupé comme magasin et résidence avec une maison en bois dans le fond du terrain, citerne, hangar, etc.

Conditions—comptant sur les lieux. Acte de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 juillet—22,29, août 2,9,16,21.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE-RESIDENCE,

No 249 rue Dumaine, Deuxième District, entre les rues Robertson et Villeré.

Succession de Geo. L. Gettwerth, décédé, vs. R. H. Schmidt, tuteur, etc.

Troisième Cour de District, Paroisse d'Orléans, Dossier No 26,136.

Vente, pour effectuer un partage, à l'enchère publique.

PAR NASH & HODGSON, W. I. HODGSON, Encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet —SAMEDI, 31 juillet 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, en vertu d'un décret de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Troisième Cour de District, paroisse d'Orléans, rendu le 19 juin 1880 et signé le 24 juin 1880. Dossier No 26,136 dans l'affaire de la succession de George L. Gettwerth décédé vs. R. H. Schmidt tuteur etc., pour opérer un partage, il sera vendu à l'enchère publique—

UN TERRAIN DE VALEUR avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Robertson et Villeré désigné par le No 2 et mesurant 32 pieds de face rue Dumaine sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, en mesure américaine.

Les améliorations consistent en UN JOLI COTTAGE EN BOIS A UN ÉTAGE AVEC MANSARDE ET COUVERT EN ARDOISES connu comme le No 249 rue Dumaine bâti dans l'enfoncement du terrain, ayant en tout sept chambres joli jardin, cour briquetée, citerne, etc., en bon ordre et bien réparé. Le tout d'après un plan qui peut être vu sur les lieux de la vente.

Avec la susdite propriété seront vendues 24 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, payables ou renouvelables d'après la charte de la banque, les dites actions devant être assumées avec tous leurs droits et risques en outre de l'enchère balance stock note due le 1er août 1880, $175 00.

Conditions—Deux tiers (2/3) comptant au moment du transfert du titre et le reste à un et 2 ans de crédit, avec 8 0/0 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles les billets de crédit devant être divisés en coupons à la convenance des parties intéressées. 10 0/0 de l'enchère devant être payés comptant sur les lieux pour rendre certaine la vente.

L'acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire aux frais de l'acquéreur y compris les taxes dues et exigibles en 1880.

30 juin—juillet 4, 11, 18, 25 et 31

PAR C. K. GIRARDEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Stock de Groceries, meubles de maison et effet personnels.

Succession de Michael Kilbride.

No 41,905—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. K. GIRARDEY, encanteur — Bureau No 31 rue du Camp — VENDREDI, 6 août 1880, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans le 28 juin 1880 et rendu dans la susdite succession—

Le stock de groceries, installations, meubles de maison et effets personnels, le tout complet, etc., appartenant à la susdite succession, et situé sur le lieu No 341 rue Howard, formant le coin N. E. des rues Howard et Thalia.

Conditions—Comptant avant livraison.
27juil—27, 2—5 août

PAR O. VALETON.

Brick français "Tocopa," ses agrès et apparaux à l'encan.

PAR O. VALETON, encanteur, 93 et 95 rue des Magasins.

CONSULAT DE FRANCE A LA NOUVELLE ORLÉANS.

AVIS.

Vente par ordre de M. le Gérant du Consulat de France, du brick français "Tocopa" entré en relâche forcée en ce port.

SAMEDI, le 31 juillet 1880, à midi, il sera procédé par M. O. VALETON, encanteur, dûment commissionné à cet effet, en notre présence et avec notre assistance, et à la vente et adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, **pour le compte de qui il appartiendra,** du brick français—

"TOCOPA,"

jaugeant 193 tonneaux 63/100 construit à Chantenay en 1842, cheville métal et en partie doublé en zinc, ses agrès et apparaux, provisions, etc., tel qu'il se trouve à son mouillage près du Dry Dock Valette, à Alger.

La vente sera faite par lots comme suit:

1° La coque, les mâts les vergues et gréements du brick Tocopa.

2° Les chaloupes, chaînes, ancres, cordages, voiles, etc., etc.

3° Un lot de provisions, etc.

Le bâtiment et les lots seront vendus dans l'état où ils se trouveront à la livraison, sans que les acquéreurs puissent sous quelque prétexte que ce soit prétendre aucune diminution du prix de leur adjudication, attendu la faculté de tout examiner avant la vente.

Les adjudicataires seront tenus de payer les droits de douane.

De prendre livraison dès le jour de la vente, et au plus tard, le lendemain.

Enfin, de verser, avant la livraison, le montant de leur adjudication dans la caisse de la Chancellerie du Consulat de France.

A la Nouvelle-Orléans, le 24 juillet 1880

Le Gérant
FRANCIS NAVONE.
25 juil—

PAR S. GUINAULT.

Vente positive pour cause de départ, jolie résidence encoignure Broad et Laharpe près de la station des chars d'Orléans.

PAR S. GUINAULT, Encanteur —Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 31 juillet 1880, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs rue Royale—

Cette jolie maison de résidence couverte en ardoises construite à l'encoignure des rues Broad et Laharpe ayant un corridor d'entrée au centre, quatre chambres sur les côtés, galerie sur le devant, sur les côtés et derrière et deux cabinets, cuisine double citerne, puits latrines, etc. Le tout construit sur un terrain mesurant 105 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Laharpe sur 105 pieds 3 pouces de face à la rue Broad. Cette propriété vient d'être réparée, voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et le reste payable à un crédit de 1 et 2 ans en billets portant 8 0/0 d'intérêt de date et hypothèque avec toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant J. Fahey, notaire aux frais de l'acquéreur y compris les taxes exigibles en 1880 ainsi que le déboursement au sus du prix d'adjudication. 25 juillet—

PAR HOEY, & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

EMPLACEMENT DE COMMERCE ÉTABLI ET PROPRIÉTÉ COIN DES RUES DRYADES ET PREMIÈRE A L'ENCAN.

Succession de William Ryan.

No 41,590. Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY et O'CONNOR— NICHOLAS J. HOEY, encanteur, bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 14 août 1880, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles—En vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 juillet 1880, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Seconde, Baronne et Dryades, et mesurant 50 pieds de face à la rue Première sur 100 pieds de profondeur et de façade à la rue Dryades et formant le coin des rues Dryades et Première. Les améliorations comprennent à l'encoignure une grande maison en bois à deux étages, le coin sert de grocerie, le 2d étage étant une grande salle d'assemblée, une aile à deux étages avec 4 chambres, et une suite de chambres à un étage rue Dryades, 2 autres lots remplis

Cette propriété convient admirablement au commerce et comme maison de résidence étant connue depuis longtemps comme une des groceries les plus prospères de ce quartier, attenant presque au marché de la rue Seconde, et trouvera toujours des locataires à des prix rémunérateurs, elle est maintenant louée et rapporte au taux d'à peu près $450 par an.

Conditions de la vente—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets des acquéreurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an, en date de la vente jusqu'à paiement final, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue, avec toutes les clauses pénales d'usage, et les acquéreurs assumeront pour la quittance de la dite succession, le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1880, et les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Wm. J. Castell, notaire.

13juil—13 24 31 août 7 14

Dentistes.

Dr. F. SAHUQUE & SON,

DENTISTES,

59 .... Bourbon 59

Réduction de prix pour toutes les opérations. Extraction de dents à 50 cts pièce, aurification et plombage, de $1 à $5 par dent, suivant la carie.

4 mars—1an, D. Mer. V

JOSEPH C. SIERRA,

DENTISTE,

190 - - - DAUPHINE - - - 190

Entre Ste-Anne et Dumaine.

18nov1880—1an